

Parlons-en du 8 mars 2014 !

Le 8 mars 2014, comme chaque année, à l'occasion de la journée internationale des femmes, ministres et responsables politiques de « gauche » et de droite vont nous parler de leur attachement profond et sincère aux droits des femmes.

Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, déclarait l'année dernière : « *Le 8 mars, c'est toute l'année, du 9 mars 2013 au 8 mars 2014.* »

« Jusqu'au 8 mars 2014 » ?

Parlons-en du 8 mars 2014, madame Vallaud-Belkacem !

Le gouvernement Hollande-Ayrault, auquel vous appartenez, a entrepris de détruire les allocations familiales en application du « pacte de responsabilité » du gouvernement avec le patronat (Medef). Ce pacte vise à faire cadeau aux patrons, chaque année, des 30 milliards d'euros qu'ils doivent pour financer les allocations familiales. Hollande prétend qu'elles seront désormais financées par l'Etat.

Or, 30 milliards financés par l'Etat pour les allocations familiales, ce serait 30 milliards de moins pour l'école, les hôpitaux, pour l'ensemble des services publics...

Or les allocations familiales, comme toute la Sécurité sociale, c'est un droit. Si demain ce droit devient une ligne dans le budget de l'Etat, on sait que cette ligne va se réduire d'année en année. A terme, c'est l'existence même des allocations familiales qui est menacée. Et derrière elles, toute la Sécurité sociale, conquête de la classe ouvrière arrachée en 1945.

Et vous osez nous parler du 8 mars, madame Vallaud-Belkacem !

- **Toute l'année, le 8 mars, pour les mères de famille confrontées à la mise en œuvre de la « réforme des rythmes scolaires »** (décret Peillon), qui instaure une école différente d'une commune à l'autre et « territorialise » l'école publique ?
- **Toute l'année, le 8 mars, pour les femmes victimes des plans de licenciements ?**
- **Toute l'année, le 8 mars, pour les femmes confrontées à la fermeture des maternités** et qui doivent accoucher à des dizaines de kilomètres de chez elles ou dans des maisons de naissance ?
- **Toute l'année, le 8 mars, pour les infirmières, sages-femmes, aides soignantes** confrontées aux conséquences de la loi Bachelot adoptée sous le gouvernement Sarkozy et que la ministre actuelle de la Santé, Marisol Touraine, refuse d'abroger ?
- **Toute l'année, le 8 mars, pour les femmes dont le droit à l'IVG est bafoué** en raison de la fermeture des centres IVG (130 centres fermés en dix ans) ?

- **Toute l'année**, le 8 mars, **pour les femmes confrontées au travail précaire et au temps partiel imposé ?**
- **Toute l'année**, le 8 mars, **pour les femmes dont le congé parental est réduit de six mois**, au nom de l'égalité entre hommes et femmes ?
- **Toute l'année**, le 8 mars **pour les femmes qui ne peuvent inscrire leurs enfants de deux ans à l'école maternelle**, et auxquelles on refuse des places en crèche publique ?
- **Toute l'année**, le 8 mars, **pour les femmes parties prenantes du combat d'ensemble de la classe ouvrière contre les diktats de l'Union européenne** et ses plans d'austérité relayés par le gouvernement Hollande-Ayrault, plans qui détruisent les droits de l'ensemble des travailleurs ?

Le samedi 8 mars 2014,
à l'initiative de la commission femmes du POI,
nous vous invitons, femmes et hommes,
à participer à une réunion publique, à 14 h 30,
dans les locaux du POI,
87, rue du Faubourg-Saint-Denis à Paris.

Y prendront notamment la parole :

- **une employée de la Sécurité sociale**, à propos de la remise en cause des allocations familiales, de la défense de la convention collective, de la préparation de la grève du 18 mars ;
- **une syndicaliste PMI-crèches**, à propos de la grève des personnels le 12 décembre dernier en Seine-Saint-Denis ;
- **une syndicaliste espagnole**, à propos du combat contre la remise en cause du droit à l'IVG et du combat contre la privatisation de la santé (avec le recul du gouvernement régional de Madrid) ;
- **une mère de famille**, à propos de la bataille contre la mise en œuvre du décret Peillon et pour son abrogation ;
- **une hospitalière**, à propos de la défense du droit à la santé (maternité, IVG, hôpitaux, etc.) ;
- **une femme qui milite pour la défense de la gynécologie médicale**, à propos des derniers développements dans ce secteur ;
- **un médecin urgentiste**, à propos du combat pour la réouverture d'une maternité.